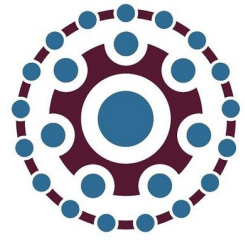




## INFOLETTRE - OCTOBRE 2022

**La convocation d'une Assemblée constituante citoyenne,  
non partisane et ouverte à l'ensemble de la population...**  
*"Une exigence légitime"*



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

L'ACCQ tiendra son AGA le 13 novembre 2022 par visioconférence. Un avis de convocation sera envoyé à tous les membres en règle cette semaine. Si vous ne recevez pas l'avis, contactez-nous à [secretariat@accq.quebec](mailto:secretariat@accq.quebec).

Cet avis contient toutes les informations pour se joindre à la rencontre, ainsi que des documents importants comme l'ordre du jour et le procès-verbal de la dernière AGA.

Pour pouvoir assister et voter à l'AGA, vous devez être **membre en règle**, c'est-à-dire que vous devez avoir payé votre cotisation annuelle. Si vous avez déjà été membre en règle et que votre cotisation est échue depuis moins d'un an avant l'AGA, vous avez jusqu'à la date de l'AGA pour **effectuer votre paiement**.

---

### ÉLECTIONS QUÉBEC 2022

Maintenant que la période électorale est derrière nous, il est temps pour tous de mettre sa partisanerie de côté et de chercher ensemble, peu importe nos opinions politiques, une manière constructive de mettre en place une assemblée constituante citoyenne.

Ce qui ressort régulièrement des rencontres et réunions, c'est le défi de faire le pont entre le quotidien concret des gens et le projet plus théorique et abstrait d'une assemblée constituante citoyenne.

La question de l'heure est la réforme du mode de scrutin. Combien de temps cette question restera-t-elle à la une ? Y a-t-il un lien entre le mode de scrutin et l'assemblée constituante?

Ces questions ont fait l'objet de discussions au sein des membres actifs de l'ACCQ.

La conséquence de la mise en place d'une assemblée constituante citoyenne du Québec provoquerait directement un changement de régime politique (il passerait de monarchie constitutionnelle à un système plus démocratique).

---

*Nous unissons nos voix pour exiger la convocation d'une Assemblée constituante citoyenne ouverte et non partisane, libre dans ses délibérations et conclusions, ayant comme mandat la rédaction d'une constitution par et pour le peuple. Cet exercice démocratique doit donc se réaliser en interaction avec les membres de*

*la société civile.*



Copyright © 2022

*Alliance pour une constituante citoyenne du Québec. Tous droits réservés.*  
Vous recevez ce courriel parce que vous avez signé le manifeste de l'ACCQ.